

14ème législature

Question N° : 77899	De M. Christophe Premat (Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Francophonie		Ministère attributaire > Francophonie
Rubrique >environnement	Tête d'analyse >protection	Analyse > réchauffement climatique. conférence de Paris. francophonie. perspectives.
Question publiée au JO le : 14/04/2015 Réponse publiée au JO le : 21/07/2015 page : 5598		

Texte de la question

M. Christophe Premat alerte Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie sur la préparation du sommet de la COP 21 à Paris et rôle de la francophonie. En effet, pour qu'une vision francophone des défis climatiques puisse être promue, il importe de ménager le multilinguisme au sein de cette conférence grâce au recours aux interprètes, notamment pour les grandes langues internationales. Il serait regrettable que les échanges ne s'effectuent qu'en anglais alors même que la lutte contre le réchauffement climatique appelle des solutions raisonnées et une solidarité sans précédent des peuples. Il souhaiterait que les interprètes soient nombreux afin que cette conférence soit multilingue et que la programmation tienne compte de cet objectif. Le succès d'une telle conférence dépend du soutien affiché au multilinguisme afin que les différents acteurs puissent se prononcer dans leur propre langue. La francophonie aurait, dans le cadre cette conférence, une place prépondérante pour créer de nouvelles solidarités au service de la lutte contre le réchauffement climatique.

Texte de la réponse

En décembre 2015, la France va accueillir et présider la vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La future présidence française de la conférence de Paris sur les changements climatiques (COP21) est pleinement consciente des enjeux linguistiques de la négociation, dans laquelle l'usage de l'anglais est prédominant. La promotion du multilinguisme est une des priorités de la Francophonie, qui s'efforce d'encourager le respect de ces principes sur la scène internationale. La France, en présidence des négociations internationales sur le climat, s'appliquera à mettre en oeuvre les obligations liées à la Convention-cadre des Nations unies, en particulier pour l'interprétation dans les six langues officielles des Nations unies que sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le mandarin et le russe. La France encouragera le secrétariat de la convention à procéder aux traductions des documents dans un temps raisonnable. Au-delà du respect des engagements liés à la Convention-cadre en matière d'interprétation et de traduction, une attention toute particulière sera apportée à l'usage du français lors des échanges informels. Le Secrétariat général chargé de la préparation et de l'organisation de la COP21 a pris l'initiative d'assurer un système d'interprétation de et vers le français lors des réunions informelles précédant la conférence. Lors de la conférence elle-même, la mise en place d'un vivier d'interprètes ou d'élèves interprètes pour répondre, sur une base informelle, aux besoins des délégations francophones est à l'étude. Outre la question linguistique, la Francophonie est engagée pour le succès de la négociation. Le 15e sommet de la Francophonie, qui a réuni les chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones à Dakar en novembre 2014, a décidé de sa mobilisation en vue d'un accord universel et ambitieux pour lutter efficacement contre les dérèglements climatiques. L'Institut de la Francophonie pour le développement



urable (IFDD) joue un rôle remarquable en appui aux négociations via ses publications, ses séminaires et les concertations qu'il organise. L'état d'esprit constructif qui anime la Francophonie représente une chance pour la négociation, afin de rapprocher les points de vue et d'atteindre notre objectif commun.